

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	24.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Protection des travailleurs
Acteurs	Thurgau
Type de processus Date	Sans restriction 01.01.1990 - 01.01.2020

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse Institut für Politikwissenschaft Universität Bern Fabrikstrasse 8 CH-3012 Bern www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Porcellana, Diane

Citations préféré

Porcellana, Diane 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Protection des travailleurs, Thurgau, 2017*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 24.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	•
Politique sociale	•
Population et travail	
Protection des travailleurs	•

Abréviations

SGB Schweizerischer Gewerkschaftsbund

WBF Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung

SGVSchweizerischer GewerbeverbandSBVSchweizerischer BauernverbandSBVSchweizerischer BaumeisterverbandSSVSchweizerischer Städteverband

VSGP Verband Schweizer Gemüseproduzenten

suissetec Schweizerisch-Liechtensteinische Gebäudetechnikverband

ISOLSUISSE Verband Schweizerischer Isolierfirmen

spbh Schweizerische Paritätische Berufskommission Holzbau

kfmv kaufmännischer Verband

FER Fédération des Entreprises Romandes

CPPREN Gemeinsame Fachkommission für den Reinigungssektor der

Westschweiz

USS Union syndicale suisse

DEFR Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

USAM Union suisse des arts et métiers USP Union Suisse des Paysans

SSE Société Suisse des Entrepreneurs

UVS Union des Villes Suisses
UMS Union maraîchère suisse

suissetec Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment

ISOLSUISSE Association suisse des maisons d'isolation

spbh Schweizerische Paritätische Berufskommission Holzbau (Commission

paritaire professionnelle liée à la construction en bois)

secsuisse Société des employés de commerce FER Fédération des Entreprises Romandes

CPPREN Commission professionnelle paritaire pour le secteur du nettoyage pour

la Suisse romande

Chronique générale

Politique sociale

Population et travail

Protection des travailleurs

Le DEFR, mandaté par le Conseil fédéral, a proposé d'augmenter le nombre annuel de contrôles relatifs au respect des conditions de salaire et de travail inscrit dans l'article 16e de l'Ordonnance sur les travailleurs détachés (Odét) de 27'000 à 35'000. La hausse de 30% permettrait de garantir la densité de contrôles nécessaire, suite à l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) et au nombre croissant de prises d'emploi de courte durée. Pour les financer, la Confédération et les autorités cantonales devraient supporter une augmentation des coûts d'au maximum 1'600'000 francs

Lors de la procédure de consultation, 21 participants ont statué en faveur du projet, 24 contre et 4 neutres. Au niveau des cantons, 12 cantons (AG, BE, FR, GE, JU, LU, NE, SO, TG, TI, VD, VS) ont soutenu le projet de modification et 11 (AI, AR, BS, GR, NW, OW, SG, SZ, UR, ZG, ZH) étaient contre. Bâle-Campagne, Glaris et Schaffhouse ont adopté une position neutre. Les Verts, le PS, l'USS et Travail. Suisse ont supporté le projet mais auraient souhaité avoir 50'000 contrôles. Le Centre Patronal, la FER, la CPPREN, l'UVS et la sec y étaient également favorables. Les partisans ont souligné la nécessité de renforcer les contrôles en raison de l'augmentation des frontaliers et des résidents de courte durée. Une hausse des contrôles protégerait plus efficacement, selon quelquesuns, les conditions salariales et de travail. Le PDC, le PLR, l'UDC, l'USAM, la SSE, ISOLSUISSE, l'USP, spbh, suissetec, l'UMS, l'Union des arts et métiers Bâle-Ville, la Chambre de commerce de Bâle-Campagne ont rejeté la proposition. Certains estimaient que la qualité des contrôles était plus importante que la quantité. Selon eux, l'amélioration de la qualité engendrera des coûts. Ils ne souhaitent donc pas avoir une hausse supplémentaire des dépenses en augmentant le nombre de contrôles. D'autres étaient d'avis qu'il n'y aurait pas de bénéfice notable et que ça irait à l'encontre de l'objectif de réaliser des contrôles en fonction des risques.

1) Résultats de la consultation; SECO (2017). Rapport.

ACTE ADMINISTRATIF
DATE: 26.05.2017
DIANE PORCELLANA